

Al-fajr

Quotidien • d'Informations • Générales

ACTUALITÉS



5 **NOUVELLE ORGANISATION PATRONALE: «NOUVELLE OPACO» CRÉÉE**

LUNDI 13 DÉCEMBRE 2016

EDITION: 738

QUATRIÈME ANNÉE

PRIX : 250FC



TÉLÉCOMMUNICATIONS / TELMA

LANCEMENT OFFICIEL DES ACTIVITÉS

Le vice-président en charge des télécommunications, Abdallah Saïd Sarouma, en présence du ministre malgache des télécommunications a procédé vendredi dernier à l'Hôtel Le Retaj au lancement du 1er appel Telma (Telco). Toutefois l'interconnexion nationale entre Comores télécom et Teco reste problématique.

JUSTICE/AFFAIRE RAZID

5

DÉLIBÉRÉ ATTENDU AUJOURD'HUI

L'affaire d'Ibrahim Abdourazak alias Razida a été jugé samedi dernier. Il est maintenu en détention et connaîtra son sort ce mardi, jour prévu pour le verdict. Razida est inculpé pour avoir « proféré des injures à l'encontre de certains magistrats et à la justice » au cours d'une conférence de presse.



3

COOPÉRATION FRANCE-COMORES

CONVENTION DE 395 MILLIONS FC SIGNÉE

TÉLÉCOMMUNICATIONS/TELMA

LANCEMENT OFFICIEL DES ACTIVITÉS



▲ Photo de famille

Le vice-président en charge des télécommunications, Abdallah Saïd Sarouma, en présence du ministre malgache des télécommunications a procédé vendredi dernier à l'Hôtel Le Retaj au lancement du 1er appel Telma (Telco). Toutefois l'interconnexion nationale entre Comores télécom et Teco reste problématique.

Le groupe Telma - Comores a lancé vendredi dernier le premier appel téléphonique en respectant. Lors de la cérémonie tenue vendredi dernier, le directeur général de Telma Comores, Alain Brillad, a noté que Telma a œuvré sans relâche avec son partenaire Huawei, pour la mise en place de ses infrastructures aux Comores. « Conformément à nos engagements, Telma a

déployé 100% de ses sites en 4G afin que l'ensemble des comoriens puisse bénéficier du très haut débit mobile dès le 1er jour », a-t-il informé. De son côté, le directeur général de l'Anrtic, Saïd Mouinou, a félicité Telma Comores d'avoir respecté le délai d'un an tout en reconnaissant que des difficultés peuvent exister dans ce marché. « Je demande aux deux opérateurs de respecter

les textes de régulation car nous avons beaucoup à faire dans ce domaine », a-t-il appelé. Quant à l'administration de Telma, Patrick Pisal-Hamida, il s'est réjoui que désormais « le peuple comorien est libre de choisir entre deux opérateurs : l'un qui offre un tarif local et internationale d'un franc la seconde pour diverses destinations ou choisir un service avec 50 francs la seconde et 200 francs/seconde en

international », a-t-il lancé. Et avec le problème d'interconnexion avec Comores télécom, il a dit « espérer qu'avec l'implication des autorités compétentes, nous aurons une solution cruciale pour l'intérêt de tous. » Et pour le vice-président en charge des télécommunications Abdallah Saïd Sarouma, « chacun doit prendre ses responsabilités, pour que les comoriens bénéficient d'un bon service dans le domaine des télécommunications et nous sommes prêts à accueillir d'autres opérateurs sans partialité pour le bien-être de la population », a-t-il lancé. Telma en Union aux Comores (Telco. SA) est une société issue d'un consortium composée du Groupe Axian, Telma Mobile, Sofima et Njj capital. Les partenaires de ce consortium sont aujourd'hui, dit-on, les acteurs majeurs des télécom dans l'Océan indien.

El-Badaoui Bacri

SEPTIÈME SESSION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE CPSOOI OUVERTE HIER À MORONI

Ouverture de la septième session du comité scientifique, de la commission des pêches de l'Océan indien sud-ouest, (Cpsooi). Cette session s'est ouverte hier à Moroni et durera quatre jours. Et tous les pays membres sont représentés.



▲ Lors de l'ouverture

Il s'agit d'une session scientifique qui s'organise chaque année en rotation dans les pays membres de la Cpsooi où les questions liées à l'état de pêche sont évoquées. Ce Comité Scientifique a été créé pour examiner l'état des pêches dans son domaine de compétence et pour donner des avis sur la base scientifique des éventuelles mesures réglementaires à prendre en considération pour adoption par les Membres de la Commission.

La Commission demande au Comité Scientifique d'examiner et de faire un rapport sur l'état actuel des ressources halieutiques dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien à partir des informations fournies par les pays membres ainsi que par la collaboration avec les organisations régionales compétentes et les ONG concernées. Il est donc agréable de noter la large participation ici aujourd'hui. Pedro De Barros, fonctionnaire principal, a montré

à son discours d'ouverture, qu'« En général, les pays de cette région ont des problèmes similaires d'évaluation et de gestion de leurs ressources halieutiques pour assurer une exploitation durable et rationnelle. La plupart des pêcheries de la région concernent principalement des pêcheries artisanales et artisanales à l'aide de lignes manuelles, de pièges, de seines et de filets maillants. Ces pêches artisanales prennent une

grande diversité de poissons et d'invertébrés, et il est souvent difficile d'évaluer efficacement l'impact de ces pêches sur les ressources et sur la durabilité de l'activité. » Il a également déclaré que « l'évaluation des ressources reste un élément très important, voire essentiel, pour fournir les avis pour les bases d'une pêche durable et répondre aux appels régionaux et mondiaux pour une meilleure gestion de nos ressources halieutiques communes, patrimoine de toute l'humanité. Le Code de Conduite de la FAO reconnaît que l'utilisation durable à long terme des ressources halieutiques est un objectif primordial. Par conséquent, il est important de classer par ordre de priorité lequel de ces stocks exige l'accent et la concentration de la direction afin de répondre à ces attentes et demandes. »

Nasra Maoulida

COOPERATION FRANCE-UNION DES COMORES

CONVENTION DE 395 MILLIONS FC SIGNÉE

Dans le cadre des engagements pris par la France au sein de la programmation conjointe UE-France-Comores pour la période 2015-2020 et des accords de coopération entre la France et l'Union des Comores en matière de gouvernance économique et financière, le directeur de l'AFD a signé avec le ministre des finances une convention pour un montant de 800 000 euros, destiné à financer le programme de consolidation des administrations financières (Procaf).

Les objectifs de ce nouveau financement consistent à accroître la performance de l'Administration générale des impôts et domaines en renforçant les compétences et moyens de son personnel, améliorer la recevabilité de l'Etat en consolidant les capacités de prévision et de gestion de la trésorerie par la direction générale de la comptabilité publique et du trésor (Dgcpt), renforcer le contrôle des marchés publics en professionnalisant la direction nationale du contrôle des marchés publics (Dncmp) et des cellules de passation des marchés, développer des actions transversales de renforcement des autres services prioritaires de l'Etat en charge de la gouvernance



▲ Lors de la signature

économique et financière. « Ce projet présente un objectif capital, il s'agit de fournir un travail de fond visant le renforcement des capacités techniques des agents du ministre des finances et du budget. En clair, de leur donner moyens de réussir les objectifs que l'on attend de chacun d'eux, à l'heure où les enjeux relatifs à une meilleure gestion des finances publiques sont plus importants que

jamais. La coopération entre l'Union des Comores et la France dans les domaines économiques et financiers est engagée de longue date », déclarait l'ambassadeur de France, Roby Jude. Quant au directeur de l'AFD, il a soutenu : « la reprise du projet a permis un recentrage sur l'objectif d'une meilleure mobilisation de la ressource fiscale et d'une amélioration de la transparence dans l'exécution de

la dépense publique, en se concertant sur le renforcement des capacités des services clés, tant au niveau de l'administration plus efficace, plus compétente, mieux organisée et mieux équipée, pour faire face aux défis qui sont les siens au plan de la gestion des finances publiques. Des formations in situ, centrées sur les vrais enjeux, seront déployées à l'attention du plus grand nombre. Pour les hauts fonctionnaires, mais aussi et surtout pour le corps intermédiaire sur lequel les efforts d'exécution reposent au quotidien. » Le ministre de finance, de son côté, a indiqué que : « ce programme devra servir à renforcer nos administrations fiscales, à améliorer nos capacités de gestion des finances publiques et impulser une véritable gouvernance des marchés publics. Il est donc temps de se mettre au travail afin de répondre aux attentes des comoriennes et comoriens. »

NasraMaoulida

CCM-COMORES/ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MISE EN PLACE D'UN PLAN D'ACTION 2017

L'instance de coordination nationale Ccm-Comores a tenu sa dernière Assemblée Générale de l'année 2016. Il était question de revoir le rapport technique et financier et le plan de travail de janvier à juin 2017. Un projet d'un nouveau bâtiment est en gestation pour doter de Ccm-Comores d'un siège.



▲ Les membres du Ccm lors de l'Ag

La 4ème assemblée générale du Ccm-Comores a été organisée ce samedi, il s'agit de la dernière réunion de l'année qui se tient à chaque trimestre. L'ordre du jour, portait, entre autres, sur la présentation du rapport d'activités trimestrielle du Ccm et du Fonds mondial, le rapport financier du 1 juillet au 31 novembre 2016, présentation et validation du

nouveau budget, le plan d'action du comité technique et l'état d'avancement des activités de subvention ainsi que leur plan d'action trimestrielle. A cette occasion, la secrétaire exécutive permanente, Ansdjad Said Tohir, a rappelé que parmi les missions du Ccm-Comores est « d'assurer l'organisation d'un dialogue continu (dialogue pays) avec toutes les

parties prenantes pour la définition des domaines prioritaires de financement dans la lutte contre les trois maladies, coordonner le processus d'élaboration de notes conceptuelles à soumettre au Fonds mondial et faire suivre jusqu'à l'approbation et signature, veiller à l'organisation et au bon fonctionnement du Ccm et du secrétariat permanent ; créer

pour accroître les ressources pour lutter contre les trois maladies notamment Vih/ Sida, la tuberculose et paludisme. »

Selon la secrétaire, c'est « un partenariat entre les gouvernements, la société civile, le secteur privé avec les communautés affectées pour allouer des ressources pour financer les activités à la prévention, aux soins, aux traitements et aux soutiens des personnes infectés par les trois maladies. » Elle a fait savoir que l'Ag avait à fixer les dates des prochaines réunions des comités techniques, la date de la prochaine AG et de renforcer le secrétariat permanent du Ccm. C'est-à-dire avec un local, les moyens matériels, des formations et une sensibilisation sur les procédures du Fonds mondial.

El-Badaoui Bacri

INTER ÎLE AIR/ MAYOTTE-MORONI

INTERDIT D'EMBARQUER DES PASSAGERS

Le vol de l'appareil A 320 en provenance de Mayotte vers Moroni, de la compagnie arienne d'Inter Ile Air a effectué son premier vol commercial hier avec 0 passager, alors 130 passagers devaient y embarquer. La cause, l'aviation civile de Mayotte refuse de donner l'autorisation. Alors que « tous les dossiers requis sont fournis.»



▲ Des sièges vides de l'Airbus

130 passagers sont bloqués à Mayotte, alors que tous s'apprêtaient à embarquer à bord du 1er vol commercial de l'Airbus A 320 de la compagnie aérienne hier lundi. 50 passagers parmi eux, devaient rejoindre les 70 passagers enregistrés à Ngazidja pour un voyage à destination de Dar- Es-

Salam. L'aviation civile de Mayotte a refusé de donner l'autorisation à la compagnie d'exploiter la desserte de cette île. Hier, l'avion a atterri à Moroni vide. « Nous avons déposé tous les dossiers nécessaires pour cette autorisation, mais on nous a refusé sans motif. Vue cette situation, nous avons pu alerter nos clients pour le

remboursement des billets, mais certains se sont solidarisés avec nous pour qu'on garde l'agent jusqu'à la résolution du problème », a fait savoir le directeur d'Achat, Ahmed Inzoudine, le seul passager à bords de ce vol Mayotte-Moroni. « Pourtant, notre compagnie inter île air répond aux critères de la navigation

des compagnies en l'Europe. Et une telle décision nous inquiète alors nous avons déjà accompli toutes les procédures. Mais nous espérons parvenir à une attente », a ajouté le directeur d'Inter Ile. De son côté, le secrétaire général de la compagnie Inter île Air, Ahmed Koudra, a avancé des raisons qui pourraient constituer des motivations de ce refus. « Les raisons de cette blocage pourrait être la promotion de la vente de nos billets à un prix raisonnable (200 euro aller - retour), alors chaque compagnie à sa politique pour le développement de son entreprise », a-t-il lancé. A noter qu'à l'exception de Mayotte et à La Réunion (faute d'autorisation), les vols d'A 320 de la compagnie a commencé à effectuer depuis hier ses vols programmés à destination Moroni- Dar - Es-Salam, Maurice, et Madagascar.

El-Badaoui Boeri

MOUVEMENT DU 11 AOÛT

RELANCE SES ACTIVITÉS

Les membres du mouvement du 11 août (M 11) ont tenu une conférence de presse samedi dernier à Moroni. L'objectif est de relancer ses activités avec toujours les mêmes objectifs fondamentaux des assises nationales. Dans une déclaration commune le M 11 prévoit de sensibiliser la population comorienne dans les prochains jours.



▲ La coordination du M11

Après une longue absence, le Mouvement du 11 Août a organisé une conférence de presse pour relancer ses activités. Selon la coordination de ce mouvement, suite « au refus obstiné du président Ikililou Dhoinine de prendre en compte l'aspiration sociale à un

vrai changement à l'occasion des présidentielles, un obstacle insurmontable à la tenue des assises nationales avant les élections, ce dernier qui n'a même pas accepté de recevoir le M11, assume une lourde responsabilité envers notre pays », a regretté l'un des membres

M. Sagaf Et pourtant, poursuit-il, « les circonstances l'exigeaient avec cap des quarante ans d'indépendance franchi en juillet, fin du cycle de la tournante et problématique du tour de Maore. Rien n'y n'est fait », disait - il. Par conséquent, dit un communiqué, « l'euphorie

électorale et les dangers d'affrontements qui mettaient le pays au bord de l'abîme ont contraint le Mouvement du 11 août à reporter son projet d'assises nationales d'envergure. Toutefois, les membres appellent toutes les forces vives du pays à se joindre à nous dans cette grande œuvre de renaissances nationale, tout invitant le chef de l'Etat et les gouverneurs à prendre les places qui leur conviennent de droit dans le processus de renouveau national. » Le M11 prévoit dans les jours avenir, sillonner les 3 îles et associé « les patriotes de Maoré, tenir des consultations car il faut inclure tout le monde, créer partout des structures qui permettront tout un chacun d'apporter sa contribution au succès des assises nationales. »

Halima Hamada (Stagiaire)

NOUVELLE ORGANISATION PATRONALE

«NOUVELLE OPACO» CRÉÉE

Une nouvelle organisation patronale baptisée «Nouvelle OPACO» vient de naître, avec pour ambition d'«être le partenaire entrepreneurial de référence pour un développement économique et social équitable et responsable.»



▲ Les dirigeants de la Nouvelle OPACO

Depuis le 10 décembre dernier, une nouvelle Organisation Patronale regroupant, dit-on, 33 entreprises comoriennes et 8 entreprises à capitaux étrangers en tant que membres correspondants, est née sous l'appellation : Nouvelle OPACO. Cette nouvelle organisation patronale, créée au lendemain de la division au sein du MODEC, s'avère de poids et de taille pour ces patrons qui ont décidé d'accorder leurs

violons et de s'unir afin de « mieux s'imposer dans le débat économique engageant le devenir du pays. » Ces patrons se disent se sentir plus concernés par la situation économique dans laquelle se débat le pays, « otage de décisions politiciennes, de stratégies infertiles et d'une rente plutôt paralysante. » « Nous avons compris que nous nous sommes trompés en créant le MODEC. Nous avons réunis tout le monde dans le même panier dont chacun avait

des intérêts différents. Donc, nous nous sommes réunis pour être en force de proposition conforme aux enjeux du pays », a déclaré Mahamoud Ali Mohamed de la société CBE. La nouvelle OPACO se veut être une force de proposition pour capitaliser et développer le secteur privé en collaboration avec les pouvoirs publics. « Pour y parvenir la nouvelle OPACO se donne comme priorités : La sécurisation des intérêts de nos entreprises, la dynamisation

des TPE et PME, contribuer à améliorer le climat des affaires en s'appuyant sur l'ANPI, l'UCCIA, l'UCAP et la Jeune Chambre, s'inscrire dans le développement régional en accompagnant les initiatives multiformes de la COI, le Conseil Régional de la Réunion, la COMESA..., Travailler à la responsabilisation sociale de l'entreprise », a cité le président de la nouvelle Organisation, Mahamoud Ali Mohamed. En effet, les patrons membres de cette nouvelle Organisation ont élu Mahamoud Ali Mohamed, PDG de la société CBE, à la tête de la Nouvelle OPACO, avec un bureau composé de Mme Sitti Djaouhari comme vice-présidente, trésorier, Hamidou Mhoma, premier conseiller, Mohamed Keldi, deuxième conseiller, Naguib Darouèche et enfin troisième conseiller, Chamsoudine (Nassib).

Wakidine Hassane

JUSTICE/AFFAIRE RAZIDA

DÉLIBÉRÉ ATTENDU AUJOURD'HUI

L'affaire d'Ibrahim Abdourazak alias Razida a été jugé samedi dernier. Il est maintenu en détention et connaîtra son sort ce mardi, jour prévu pour le verdict. Razida est inculpé pour avoir « proféré des injures à l'encontre de certains magistrats et à la justice » au cours d'une conférence de presse.



▲ Palais de justice

L'ancien directeur des nouvelles technologies de l'information et de la communication (Ntics) à Comores Télécom, Ibrahim Abdourazak alias Razida, était devant la barre le samedi dernier. Mais Razida n'a pas reconnu les faits qui lui sont reprochés. Il est poursuivi pour « diffamation et atteinte à l'honneur », d'une part et d'autre part « des injures à

l'encontre de certains magistrats et à la justice. » Toutefois, le prévenu a toujours nié les accusations portées contre lui. « Je n'ai insulté personne, encore moins des magistrats », a-t-il toujours répété devant le juge. Son avocat, Me Baco, a soutenu que l'acte d'inculpation de son client n'existe pas en justice, c'est à dire « injure à la justice ». Malgré les arguments de la défense, mais le

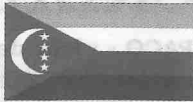
prévenu, Razida est maintenu en prison en attendant le verdict. Le délibéré est prévu ce jour. Pour rappel, Ibrahim Abdourazak alias Razida, ce responsable de l'UPDC, la formation politique de l'ancien régime est également accusé d'avoir tenu des propos injurieux à l'endroit du ministre de la justice, Fahmi Said Ibrahim, sur les ondes de la Radio Hayba Fm sous forme d'un

droit de réponse. Et au cours d'une conférence de presse de l'Updc, Ibrahim Abdourazak aurait proféré des injures à l'encontre de certains magistrats. L'article 73 du code de l'information stipule que : « le droit de réponse est garanti à toute personne physique ou morale dans le cas où des imputations susceptibles de porter atteinte à son honneur, à sa réputation ou à sa considération auraient été diffusées par un organe de communication audiovisuelle. Le demandeur doit préciser les imputations sur lesquelles il souhaite répondre et la teneur de la réponse qu'il se propose d'y faire. Cependant cette réponse doit être diffusée le message contenant l'imputation invoquée. Elle doit aussi être diffusée de telle manière que lui soit assurée une audience équivalente du message visé. »

Halima Hamada (Stagiaire)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

UNION DES COMORES MINISTERE
DES FINANCES ET DU BUDGET,



GRUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles Phase II (PRCI II – Comores)

STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 5900155009251

Projet n°: P-KM-KA0-002

1. L'invitation à soumissionner suit l'avis général d'acquisition qui a été publié sur **UNDB online** et sur le portail du Groupe de la Banque Africaine de Développement sous les références respectives AfDB840-11/15 du 30 novembre 2015 et GPN - Comores - Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles - PRCI II - 12 2015 du 02 décembre 2015.

2. L'Union des Comores a reçu sous forme de don un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement dans le cadre du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II. Il est prévu qu'une partie des ressources de ce don soit utilisée dans le cadre du contrat pour « **la fourniture et l'installation des équipements informatiques pour l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID)** ».

3. La Structure d'Exécution du PRCI Phase II, qui est placée sous l'autorité du Ministère des Finances et du Budget, invite par la présent Appel d'Offres International, qui est constitué de deux (02) lots, les soumissionnaires éligibles à présenter, sous pli fermé, leurs offres pour la fourniture, l'installation et la configuration des équipements informatiques pour l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID). Ces équipements se présentent ainsi :

► **LOT N°1 : FOURNITURE ET INSTALLATION DES SERVEURS, DES SYSTEMES DE SAUVEGARDE, DES LOGICIELS, DES EQUIPEMENTS RESEAUX ET DES MATERIELS Y AFFERENTS**

► **LOT N°2 : FOURNITURE ET INSTALLATION DE POSTES DE TRAVAIL, IMPRIMANTES, SCANNERS, ONDULEURS ET DE LOGICIELS ANTI-VIRUS**

4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et inspecter le dossier d'appel d'offres au bureau de la Structure d'Exécution du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II, Quartier Malouzini-Moroni B.P: 7755 Moroni – Union des Comores ; Tél: (+269)

773 94 80 / Fax : (+269) 773 95 54 ; email : prci_comores@yahoo.fr

5. Un jeu complet de dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non-remboursable de « **Trente mille francs (30 000) Francs comoriens ou son équivalent dans une monnaie librement convertible** ».

6. Les clauses des instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'appel d'offres : Acquisition de Biens, de la Banque.

7. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard à **le 26 janvier 2017 à 11 heures 30 min** et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :
- **Un million sept-cent mille francs comoriens (1 700 000 KMF)** (ou son équivalent dans une monnaie librement convertible) **pour le lot N°1 ;**
- **Six millions francs comoriens (6 000 000 KMF)** (ou son équivalent dans une monnaie librement convertible) **pour le lot N°2 ;**
- **Sept millions sept-cent mille francs comoriens (7 700 000 KMF)** (ou son équivalent dans une monnaie librement convertible) **pour les deux lots.**

8. Les offres doivent être valides durant une période de cent vingt (120) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et ce **le 26 janvier 2017 à 12 heures 00 min** dans les bureaux du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II, Quartier Malouzini-Moroni B.P : 7755 Moroni – Union des Comores ; Tél : (+269) 773 94 80 / Fax : (+269) 773 95 54 ; email : prci_comores@yahoo.fr

En bref

LDC - LE PSG RETROUVE BARCELONE, MONACO HÉRITE DE MANCHESTER CITY

Le tirage au sort des huitièmes de finale de la Ligue des Champions a réservé des gros chocs, lundi à Nyon, en Suisse. Le PSG, deuxième de son groupe après sa contre-performance contre Ludogorets, n'a pas été gâté en prenant le FC Barcelone. Monaco pouvait espérer un tirage plus clément en sortant premier de sa poule. Les joueurs de Leonardo Jardim affronteront Manchester City pour une place en quarts de finale. Le Real Madrid, tenant du titre, affrontera Naples. La malédiction d'Arsenal dans les tirages au sort continue. Les Gunners retrouveront le Bayern Munich. Autres affiches : Porto-Juventus, Leverkusen-Atlético Madrid, Seville-Leicester.

INFO YAHOO SPORT :

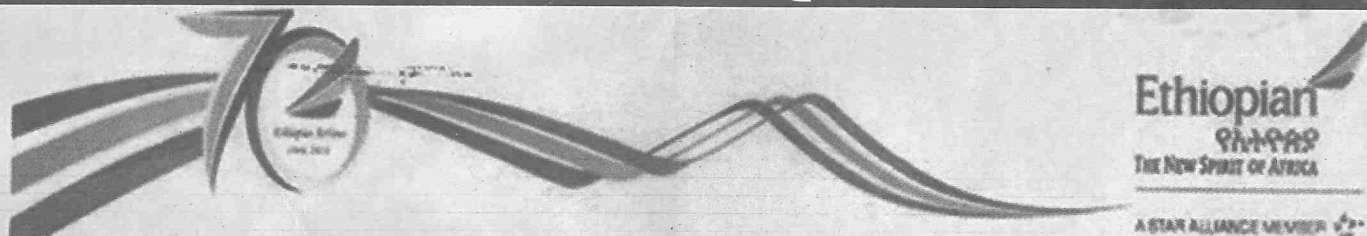
MIS SOUS PRESSION, AL-KHELAIFI VA RENCONTRER EMERY

Le PSG vit un début de saison mouvementé et les prochaines semaines risquent de l'être également. L'émir Tamim Al-Thani n'est pas satisfait du début de saison de l'équipe parisienne aussi bien sur le terrain qu'en dehors. D'après nos informations, le propriétaire du club de la capitale a fait quelques remontrances à Nasser Al-Khelaifi concernant la gestion adoptée depuis le début de saison. Les résultats ne sont pas ceux escomptés par l'Etat-major qatari qui espère du changement afin d'être dans les meilleures dispositions dans la deuxième partie de saison qui s'annonce musclée. Arrivé cet été, Unai Emery ne donne pas toutes les garanties sportives souhaitées par l'émir du Qatar. Ainsi, d'après nos informations, Nasser Al-Khelaifi va rencontrer son coach pour faire le point à l'issue des trois



prochains matches du PSG. Le président veut laisser du temps à l'ancien entraîneur du FC Séville mais il doit, dans le même temps, composer avec la pression exercée par sa hiérarchie. Un point sera fait à l'issue des trois derniers matches de la partie de saison, face au Losc, Guingamp et Lorient et une décision sera prise. Unai Emery est fragilisé mais n'est pas écarté pour autant, du moins pour le moment. Les trois prochaines

rencontres seront déjà capitales pour le coach parisien, cible des critiques depuis le début de saison. En cas de licenciement (ce qui n'est pas acté rappelons-le), le PSG se tournerait alors vers une solution plus ou moins interne. Patrick Kluivert pourrait postuler au poste mais c'est surtout Leonardo qui pourrait être contacté. Nasser Al-Khelaifi a conservé une bonne relation avec le brésilien depuis son départ du club en 2013 et pourrait donc envisager cette piste en cas de départ d'Unai Emery. Aucun entraîneur étant disponible sur le marché, Leonardo et Patrick Kluivert seraient donc des options étudiées par la direction qui souhaite du changement. Bien entendu, nous n'en sommes pas encore là mais la pression exercée par le propriétaire du club se fait de plus en plus sentir sur les épaules de Nasser Al-Khelaifi.

COMMUNIQUE

NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS ANNONCER QU'A PARTIR DU 23 DECEMBRE 2016, NOUS AVONS AJOUTE UNE QUATRIEME FREQUANCE A NOS VOLS (LUNDI MERCREDI **VENDREDI** ET SAMEDI). TOUS LES VENDREDIS, NOUS AURONS UN VOL DIRECT MORONI -ADDIS ABABA.

NOUS VOUS INFORMONS EGALEMENT QUE NOUS ALLONS

BIENTOT OUVRIR NOTRE AGENCE PRINCIPALE A L'IMMEUBLE RIVKA, EN FACE DE L'ALLIANCE FRANCAISE.

MERCI D'AVOIR CHOISI ETHIOPIAN AIRLINES

► **POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ CONTACTER NOTRE GSA AGENCE MATEMBEZI**

TEL 7730422 7730400 3330400

EMAIL: Alimh@ethiopianairlines.com

LE GRAND SHOW de Noël.



LA LIGUE 1 SUR **CANAL+**

DECODEUR A
10 000 KMF
AU LIEU DE ~~15 000 KMF~~*

JUSQU'AU 31/12/2016

canalplus-comores.com

* Offre valable aux Comores du 14/11 au 31/12/2016 pour tout nouvel abonnement d'une durée minimum d'un mois en paiement comptant aux formules LES CHAINES CANAL+, DECOUVERTE, LE PACK ou TOUT CANAL+, uniquement pour toute personne non abonnée au cours des 3 derniers mois. Le décodeur satellite est à 10 000KMF au lieu de 15 000KMF. Le kit de fixation de la parabole et la parabole sont offerts. Voir conditions en boutique CANAL+ ou sur canalplus-comores.com.

LES OFFRES
CANAL+

RESTEZ
BIEN INFORMÉS
DES LEVER
DU SOLEIL
AU QUOTIDIEN

Al-fajr

Quotidien • d'Informations • Générales

TÉL : +269 773 5859

DIRECTEUR DE LA REDACTION ET DE LA PUBLICATION: MMADI MOINDJIE DIRECTEUR ARTISTIQUE: FAHDI MOHAMED SAID CHEF COMMERCIALE: SOUNDA MROVILI ALI ASSISTANTE DE DIRECTION: MARDHUA MOHAMED REDACTEURS: EL-BADAQUL BACRI / NAKIDINE HASSANE / NASRA MAOULIDA / CHAMSSIA MOUSSA / HALIMA HAMADA PHOTOGRAPHE: TOIMIM ABDOU / TAKI IBRAHIM IMPRESSION : GRAPHICA

SIÈGE Al-fajr: Moroni Mramboini - TEL: 773 5859 / 763 6175 / SITE internet : www.alfajr-comores.com / E.MAIL : quotidienalfajr@gmail.com

Le service commercial Tel: 773 5859 Mob : 336 6808 E.mail : soundamrovili@yahoo.fr